

Exit le goudron, vive le parcage paysager

Quelques fleurs variées. Des noues paysagères qui drainent les eaux de pluie. Un terrassement privilégiant le gravier au goudron... Il en faut parfois peu pour transformer un vulgaire parking en espace végétalisé apaisé conciliant les usages de la voiture au respect de l'environnement. À Yvoire, l'une des communes les plus visitées de Haute-Savoie, qui accueille rituellement des cohortes d'automobiles et d'autobus, la question du stationnement ne date pas d'hier. Relégué en périphérie, pour ne pas impacter la quiétude du village

médiéval, le parcage des véhicules n'est désormais pas qu'une simple question de délocalisation subsidiaire. Elle est devenue partie intrinsèque d'une vision globale et durable où le parking, plutôt que de contribuer à l'artificialisation des sols, devient élément de biodiversité et de durabilité. La maîtrise d'œuvre constituée par Canel Ingénierie Infrastructure, ingénieur-conseil, l'agence Akene, architecte-paysagiste ainsi que le bureau d'études IRRALP prouve ainsi que le bon vieux bitume n'est pas l'ultime issue.

mots clés

génie végétal
environnement
paysage

adresse

Chemin de Feycler
74140 Yvoire

YVOIRE



PARKING PAYSAGER DU PRÉ PONCE À YVOIRE

MAÎTRE D'OUVRAGE
Commune d'Yvoire et Syane

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
BET VRD - Canel Ingénierie
Infrastructure
Paysagiste concepteur -
Agence Akene
AUTRE BET - IRRALP réseaux secs

SURFACE AMÉNAGÉE : 10 000 M²

COÛT DES TRAVAUX
468 116 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
600 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : novembre 2016
LIVRAISON : avril 2017
MISE EN SERVICE : avril 2018

Avant d'être aménagé en parking paysager de 370 places (dans sa configuration optimale), le terrain consistait en un vaste champ de 8 000 m² déjà mobilisé à usage de stationnement par les frontaliers. L'une des premières ambitions du projet a consisté à limiter ces stationnements anarchiques. La seconde s'est intéressée à convertir le site en parking ouvert plus largement au grand public tout en respectant la forte naturalité de celui-là, entre champs paysagers et haies d'arbres existants. L'ouvrage a été le fruit de la réflexion et du travail d'une coalition de maîtrise d'œuvre associant un bureau d'étude, un habitué des aménagements routiers et un spécialiste des paysages... Une rencontre propice à un joyeux remue-méninge pour aboutir à la forme conciliant de la façon la plus adéquate les besoins d'efficacité, de rationalité et de respect de l'environnement.

Gravier, gazon et herbes folles

L'option retenue a été celle d'un dessin en forme de L distinguant, au long de la route principale et en amont, une zone de parcage en pente -très- douce gravillonnée ainsi que dans l'aile située à l'autre extrémité, des espaces de stationnement plus "sauvages" engazonnés étirés tout au long d'une allée de chênes. En amont du programme et pincé entre ces deux ailes, le champ originel, toujours entretenu par un agriculteur, a été conservé afin d'absorber d'éventuels afflux automobiles supplémentaires.

Le parti architectural et paysager a affirmé la volonté d'inscrire le projet dans une optique environnementale en minimisant les surfaces imperméables, réduites aux zones de circulation en enrobé grenailé et vieilli -rappelant le traitement des revêtements du centre-village. Les espaces de stationnement de la zone principale ont ainsi été recouverts de stabilisé en gravier local de couleur jaune-ocre, issu d'une carrière proche (Pas de l'Échelle). Terrassées et renforcées, ces zones n'ont rien à envier aux performances du bitume classique tout en gardant une forme de perméabilité aux eaux de ruissellement.

Des noues qui font tampon

Les eaux sont par ailleurs drainées dans le cadre de noues paysagères qui irriguent et matérialisent le parking. Situées en amont de la zone de stationnement basse et en limite du champ, en aval de celle-ci et en frontière avec la route ainsi que sur la partie basse de l'aile "engazonnée", ces noues représentent un subterfuge habile au tubage classique des eaux, et jouent un véritable rôle tampon en cas de pluie. Ces bassins ont été végétalisés de fleurs de milieux secs et de milieux humides, une association indispensable pour tapisser les talus très secs et les fonds de bassin pouvant rester en eaux. La plus-value environnementale et paysagère réside autant dans ce mélange de fleurs vivaces, bisannuelles et graminées, qui fleurissent du printemps à l'été, que dans leur capacité à fournir un environnement propice au développement d'une flore locale endémique susceptible d'attirer dans son sillage des insectes et autres invertébrés. La fonction ludique n'est pas occultée, la noue de l'aile supérieure ayant été dessinée sous la forme d'une

cascade en pente douce avec ses petits murets de pierre maçonnés.

Biodiversité

En partie basse, aux portes du parking et en limite de route, une prairie de gazon fleuri prolonge l'esprit de biodiversité en mêlant une sélection de fleurs sauvages, majoritairement vivaces. On y apprécie quelques bouquets de marguerites communes, associées à des bleuets des champs, des caille-lait, nielles des blés, mauves musquées ou autres chicorées sauvages...

Parallèlement, la plupart des végétaux qui ont pu être conservés ont été valorisés sur le site, contribuant aussi à l'œuvre de variété: haie vive en aval et allée de chênes en limite qui fournit un apport d'ombre remarquable et apprécié des usagers.

L'esprit "nature" est par ailleurs agrémenté, par petites touches, et parce que les usages modernes le veulent bien, de barrières en rondins de bois en pin autoclave classe 4 -qui marquent la limite du parking- ainsi que de candélabres à ellipse équipés de Leds, qui s'intègrent avec leurs mats-aiguille discrets, et qui diffusent une lumière douce et réglable. La signalétique est réduite à sa plus simple expression, limitée à la barrière d'entrée, sans traçages au sol. Par ailleurs, les Personnes à Mobilité Réduite disposent de deux allées douces qui distribuent le site de part en part, reliant la zone de parking à la rue ainsi qu'au village en contrebas.

Le temps de s'arrêter

Entre l'esprit d'une nature sauvage et les aménagements subtils, le parking brouille les repères du stationnement traditionnel. Une façon d'inciter à prendre le temps, en parquant sa voiture, de s'arrêter. Pour apprécier un filet d'eau, l'éclat des pétales ou le bourdonnement d'une abeille... Pour réapprendre qu'après tout, même sur un parking, l'hygiène n'est pas forcément qu'au gaz carbonique...

1 - Le stationnement enherbé et son accès

2 - Noue paysagère

3 - Entrée du parking

74 Haute-Savoie
ca.u.e
Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gannaz - octobre 2018
Photographies: Béatrice Caffieri
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



1



2



3